

A l'approche du verdict final, la polémique s'apaise

GRAND CONSEIL Des candidats alémaniques occupent des places sur une liste officiellement francophone. La pratique est légale, mais a fait réagir le Conseil exécutif. La Députation souhaite un règlement plus précis.

PAR ALEXANDRE WÄLTI

La saga des Alémaniques présents sur une liste officiellement francophone continue. Elle fera date, même après les élections de dimanche, puisqu'elle est sans précédent. Peter Bohnenblust (PLR) et Pierre-Yves Grivel (PLR) ont interpellé le Conseil exécutif à ce sujet durant la session de printemps du Grand Conseil bernois. Réponse: le Gouvernement étudie la question.



Le bilinguisme, c'est aussi défendre les intérêts des francophones.

SAMANTHA DUNNING
MEMBRE SOCIALISTE DE LA DÉPUTATION FRANCOPHONE

«Le Canton doit absolument préciser les choses pour que les listes enregistrées comme francophones soient à l'avenir composées uniquement de candidates et candidats de langue maternelle française», renchérit Pierre-Yves Grivel, président de la Députation francophone jusqu'à la fin de la législature. Il évoque notamment le fait qu'il «n'est pas de la responsabilité des partis de surveiller les listes des autres» et que «la loyauté entre partis doit aussi être maintenue dans les années à venir».

Adapter les règles

Pour rappel, il existe une zone grise dans les règlements cantonaux concernant les sièges réservés aux francophones. Présent sur la liste en question,



Même après les élections, les listes francophones devront être maintenues et mieux réglementées. THÉOPHILE BLOUDANIS

le candidat au Grand Conseil Korab Rashiti (UDC) insiste sur le fait que «les Alémaniques de la liste 3 n'ont pas fait campagne parce qu'ils étaient inscrits seulement pour la remplir». Président francophone de la section Täuffelen-Gerolfingen-Hagneck, le Biennois d'origine qualifie laconiquement la polémique «d'attaque politique» et reste convaincu que «plus il y aura de Bernois francophones au parlement, peu importe leur lieu d'habitation,

plus la députation et les intérêts de cette population seront représentés.» Il estime, par ailleurs, que «la possible décentralisation de certaines institutions cantonales dans le Jura bernois gagnerait en poids avec davantage de francophones au parlement». «Nous devons peut-être adapter les règles internes concernant les futurs députés qui souhaitent nous rejoindre», estime Samantha Dunning, membre socialiste de la Dépu-

tation francophone et candidate à sa réélection. Elle évoque notamment l'intégration de députés bilingues, et plus particulièrement le cas de la centriste Christine Bühler. Celle-ci avoue que des questions concernant la langue maternelle se sont posées au moment de son arrivée dans l'équipe et que «tout le monde n'était pas d'accord». La décision a été prise à la suite d'un vote de tous les membres. D'origine suisse allemande

mais ancienne résidente de Tavannes et actuellement citoyenne de Romont, elle a intégré la Députation l'année dernière.

Elle poursuit: «Pour moi, dans le cercle électoral Bienne-Seeland, le bilinguisme est plus important que la langue française. C'est primordial de soutenir toutes les initiatives qui vont dans ce sens. Je sais que le but premier de la députation est de défendre les francophones. Il faut tout de même ac-

cepter le fait que le cercle électoral Bienne-Seeland est bilingue.»

Français à la tribune

Les deux membres de la députation ne semblent pas s'accorder complètement sur la question. «Pour développer le bilinguisme, il est primordial de défendre les intérêts des francophones», souligne Samantha Dunning. Cette particularité est toutefois propre au cercle électoral Bienne-Seeland. La Biennoise ajoute qu'il est toutefois «très important de continuer de parler d'une communauté francophone parce que chaque habitant du canton de Berne n'est pas bilingue et a droit à un accès garanti aux prestations cantonales».

Les membres de la Députation devraient, en effet, «parler français à la tribune du Grand Conseil» et «recevoir la documentation dans la langue de Molière», précise encore Samantha Dunning. Ils doivent dès lors être capables de «défendre avant tout les intérêts des Bernois de langue française», ajoute-t-elle, «car en étant élu sur une liste francophone et accédant à des sièges garantis, ils ne sont, non seulement représentant d'un parti mais également de la communauté».

Pierre-Yves Grivel conclut: «La question des listes francophones pour les élections bernoises doit de toute manière être mieux encadrée. Ce qui s'est produit avec la liste 3 pourrait survenir à nouveau à l'avenir. Les futurs membres de la Députation et le Canton devront de toute façon répondre aux questions ouvertes.»

Une dynamique renouvelée

ARCJURASSIEN FRANCO-SUISSE Présentation d'une étude prospective pour éclairer l'avenir du territoire

Les coopérations sanitaires, les mobilités transfrontalières, le tourisme en motoutourisme en moyenne montagne, le télétravail des frontaliers ou encore l'animation territoriale ont été au menu des discussions d'Arcjurassien.org, dont le Bureau politique était réuni hier à Neuchâtel.

Les résultats d'une étude sur les perspectives socio-économiques de l'Arc jurassien franco-suisse ont été présentés. L'étude identifie des leviers opérationnels à destination des principaux acteurs du territoire. Dans un contexte d'instabilité croissante, l'objectif est d'augmenter la résilience

de l'Arc jurassien et de valoriser ses nombreux atouts. Les sujets liés à la main-d'œuvre, à l'accueil des entreprises et au potentiel d'innovation sont fortement ressortis de l'analyse. Les principales recommandations portent sur l'offre d'enseignement supérieur et de formation, l'attractivité résidentielle et touristique ainsi que les conditions-cadres de l'activité économique (surfaces, équipements, numérique, aides, etc). Un renforcement des réseaux existants dans ces domaines est préconisé afin d'améliorer l'interconnaissance et une meilleure prise

en compte des impacts transfrontaliers des politiques menées par chacun des acteurs.

Un créateur de liens

Arcjurassien.org, en tant qu'acteur clé de la coopération transfrontalière, poursuivra son travail d'animation de l'Arc jurassien franco-suisse. Une réunion regroupant les cantons, les communes et les collectivités françaises concernées par les dynamiques de collaboration franco-suisse sera organisée pour discuter notamment des questions liées aux mobilités, aux coopérations sanitaires et à l'em-



Les membres d'Arcjurassien.org réunis pour la photo de famille à Neuchâtel. LDD

ploi. Par ailleurs, plusieurs événements sont prévus durant l'année afin d'améliorer l'interconnaissance entre les acteurs privés et publics de l'Arc jurassien, faire connaître

les outils de financement et encourager le développement de projets transfrontaliers. A ce titre, le Bureau d'Arcjurassien.org a renforcé son Fonds de soutien aux petits projets

transfrontaliers qui a permis de soutenir, depuis 2017, une trentaine de collaborations francosuissees dans les domaines culturel, musical ou encore sportif. C-MPR